



Commune de
PERROY

Perroy, le 13 octobre 2022

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

**CONSEIL COMMUNAL
DU 13 OCTOBRE 2022**

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal No 06/2022 portant sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2023

Entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

Au vote à main levée, à l'unanimité des 36 Conseillers présents
d'accepter le préavis 06/2022 portant sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2023

Extrait conforme, levé le 13 octobre 2022

Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Antoine Dreier



La secrétaire :

Agnèle Kursner

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée
Par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.